



## 323723 - Le jugement de l'usage du dermaroller pour s'embellir la peau

---

### question

Peut on juger licite l'usage du rouleau de dermaroller imbibé de crèmes enrichissants naturels ou artificiels pour traiter la peau, si on évite l'emploi de crèmes qui entraînent l'enfllement de la peau comme la collagène et les crèmes qui gardent l'eau pour confler la peau? Peut-on utiliser le dermaroller avec les précautions que voilà?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

### Premièrement, l'outil utilisé avec dermaroller

Dermaroller est un petit outil manuel qui ressemble à une machine à raser. Il peut être un peu plus grand ou plus petit. L'une des extrémité du dermaroller est le poignet , l'autre étant le disque roulant porteur d'une petite aiguille précise. Le volume du dermaroller varie selon l'usage qu'on en fait. Il en est de même du volume et du noùbre des aiguilles. La longueur de l'aiguille peut varier entre 0.2 et 1.5 millimètres. Certains volumens peuvent atteindre 3 millimètres. Cette longueur dépend de la pofondeur que l'aiguille est susceptible d'atteindre dans la peau.

Il est normal que les petites aiguilles ne provoquent aucune douleur du tout. Celles longues de 3 millimètres ne sont utilisées que dans les cliniques et sous la supervision d'un médecin. Dans des cas spécifiques, le nombre d'aiguilles utiliées varie entre 90 et 540 au cours d'une seule séance de dermaroller.

L'idée fondamentale du dermaroller consiste à pratiquer de petites perforations très précises dans les cellules de la couche supérieure de la peau. Ce qui entraîne une réaction thérapeutique positive sur le corps qui commence par une grande régénération des cellules de la région où les aiguilles du dermaroller sont implantées. Cette régénération des cellules les amène à produire des



protéines nutritives et utiles qui aident les cellules à se diviser et à se déployer. D'où le raffermissement de la peau et sa régénération.

## **Deuxièmement, le jugement de l'usage de dermaroller pour se nettoyer la peau.**

Il n'y a aucun inconvénient à employer cet outil pour se nettoyer la peau, à condition de se mettre à l'abri de toute nocivité. Ce qui se facilite par la connaissance du mode d'emploi, de la nature de la peau et des contre indications médicamenteuses. Pour cela, il faut consulter un dermatologue.

La permission repose sur la licéité principielle et sur le fait que l'interdiction ne se justifierait qu'en cas de nocivité.

Les femmes des compagnons mettaient du *wars* sur leur visage pour apparaitre fraîches et belles. D'après Oum Salamah (P.A.a) nous nous enduissions de *wars* pour faire disparaître des taches » (rapporté par Abou Dawoud, 311 et par l'imam Ahmad (26561) auteur de la présente version reçue grâce à une belle chaîne d'après les dires de Cheikh al-Albani.

Al-Iraqi dit que *wars* est une plante jaune originaire du Yémen utilisé pour se soigner le visage. » Extrait de *Tarh at-tathriib* (5/49)

Selon Abou Mansour al-Azhari, al-Asmaie a dit: *wars* est une teinte. C'est pourquoi on dit unTel a enduit le visage de son esclave de *wars* ou d'autres. Al-Layth dit : cette teinte est utilisée pour maquiller une nouvelle mariée. Pour Abou Said « c'est un mélange de datte et du lait caillé utilisé par la femme pour se rafraichir les mains et le visage. » Extrait de *Tahdhiib* (8/128)

Ibn al-Diawzi a dit : « quand aux remèdes utilisés pour enlever les boutons et embellir le visage aux yeux du mari, je n'y vois aucun inconvénient. » Extrait de *ahkaam an-nissaa*, p.160.

Allah le sait mieux.